

Les substances chimiques dangereuses de la Directive Cadre sur l'Eau

- Comment fixer les valeurs limites d'émission locales ?**
 - Comment répartir les efforts économiques entre acteurs?**
 - Comment permettre à tous les acteurs d'exercer leur activité aujourd'hui et dans le futur ?**

Le point de vue des industriels

Christian LECUSSAN
Président

Arnault COMITI
Secrétaire Général

1°/ Comment fixer les VLE locales ?

1. Résoudre la question des unités de valeur : les VLE sont fixées par l'arrêté intégré ou les arrêtés sectoriels en mg/l alors que les NQE ou les NQEp sont fixées en µg/l. La question initiale peut alors être formulée par : Comment intégrer cette différence d'unité?

Les VLE ne sauraient être fixées en µg/l.

2. Nécessité de prendre en compte l'impact réel des rejets industriels sur les masses d'eau

- Distinguer les rejets des industriels raccordés, des rejets industriels directs pour fixer les VLE
- Mesurer la qualité de la masse d'eau en un point où cette masse d'eau est homogène et tenir compte des zones de mélange (cônes de dilution du rejet industriel)
- Développer les modèles mathématiques permettant de quantifier l'impact réel du rejet et éviter des zones de mélange normées (point 1.3 § 3 de l'annexe V de la DCE)

1°/ Comment fixer les VLE locales ?

3. Les VLE devront être fixées de façon idoine, site par site et masse d'eau par masse d'eau
4. Ces VLE ne pourront être fixées que lorsqu'il y aura certitude sur la fiabilité des modèles mathématiques. La pertinence du résultat obtenu par le modèle nécessite 2 pré-requis :
 - Connaissance exacte et précise de la qualité de la masse d'eau et notamment de l'impact de l'amont
 - Connaissance exacte des rejets ou des pressions

Fixer les VLE au cas par cas

2°/ Comment répartir les efforts économiques entre les acteurs?

1. Déterminer et optimiser le bilan coût pour l'industriel /bénéfice pour la masse d'eau
2. Ne pas imposer un taux de réduction homogène à l'ensemble des émetteurs
3. Prioriser : concentrer les moyens financiers disponibles pour atteindre l'objectif
4. Moduler les aides des Agences de l'eau en fonction de l'impact de la réduction sur le milieu
 - Majoration et focalisation des aides (?) sur le site industriel (ou sur l'émetteur usager - agriculteur ou collectivité) pour lequel la réduction sera la plus efficace pour atteindre l'objectif de bon état de la masse d'eau

Effort et soutien au cas par cas

3°/ Comment permettre à tous les acteurs d'exercer leur activité aujourd'hui et dans le futur ?

1. Une approche focalisée évitera la dilution d'efforts vains pour atteindre l'objectif de bon état

2. L'approche « qualité milieu » de la DCE conduit à raisonner globalement et à rechercher le facteur de pression maximale sans se limiter à une approche par types d'utilisateurs ou par secteurs d'activités au sein d'une même catégorie d'utilisateurs

3. Une question reste posée : celle du partage du flux total admissible par la masse d'eau entre utilisateurs ?
Quid de l'installation ou de l'extension d'une activité ?

Une analyse et une réflexion au cas par cas

Conclusion

L'application de la DCE nécessite une réelle approche milieu

=> intégration des pressions dans un système complexe

=> approche des problèmes au cas par cas

=> approche des solutions au cas par cas

Donc pour les rejets aqueux, Détermination des impacts réels par des modèles mathématiques fiables et éprouvés

Merci de votre attention